



Canal de Bonrepos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 4

DÉCEMBRE 2009



Canal de Bonrepos n°4

N° 4

DÉCEMBRE 2009

SOMMAIRE :

SOMMAIRE	p.2
MOT DU MAIRE	p.3
RIQUETOIS, RIQUETOISES	P.3
ACTUALITES VILLAGE	P.4-5
ACTUALITES URBANISME	P.6-9
ACTUALITES CHÂTEAU	P.10-11
ACTUALITES ASSOCIATIONS	P.12-14
INFOS PRATIQUES	P.15

*Retrouvez l'actualité de notre Commune sur le site internet
www.bonrepos-riquet.fr*

Mot du Maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Voici venue la fin de l'année 2009 et c'est le moment de tirer un bilan sur cette année plutôt difficile, marquée par une crise financière, économique et sociale, dont on espère tous une sortie définitive très prochaine.

Pour autant, les projets engagés par notre Commune progressent.

C'est le cas tout d'abord de la réhabilitation du Château qui bénéficie des actions cumulées de nos bénévoles et de nos partenaires. Grâce au mécénat, nous avons pu lancer une première campagne de travaux de restauration. Les efforts consentis par tous ont donc été payants et récompensés récemment lors du Congrès National des Maires de

France organisé à Paris en novembre dernier.

A cette occasion, j'ai eu le plaisir de recevoir pour Bonrepos-Riquet le 1^{er} Prix du Mécénat Populaire décerné par un jury national, félicitant notre investissement et l'originalité de notre travail, hissant ainsi notre Commune au premier rang français en matière de mécénat. La donation de 5000 euros remise par la Fondation du Patrimoine concourra au financement de nos opérations actuelles ou à venir.

Il y a d'autres projets communaux auxquels nous sommes profondément attentifs et attachés. Les étapes préparatoires à l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme (PLU) avancent. La phase de consultation s'achève, un bureau d'études sera prochainement retenu et le processus d'élaboration sera opé-**

rant au printemps 2010.

Les travaux de sécurisation du carrefour **d'en Ratier par l'aménagement d'un plateau central, promis l'an passé, se terminent.**

L'entretien de la voirie communale a connu cette année un certain ralentissement. En cause, les incertitudes concernant les affectations financières disponibles par notre Commune au sein du SIVOM de Verfeil. Elles ont été levées par les conclusions **satisfaisantes d'un audit que j'ai moi-même** proposé. Les travaux de voirie vont donc reprendre prochainement leur cours normal.

Riquetoises, Riquetois, je vous souhaite de passer en famille de très bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire, Jean-Paul MARONESE

Riquetoises, Riquetois

Bonrepos-Riquet, une petite commune qui commence à rayonner sur le département et la région. La réhabilitation complète du domaine, château et parc, classé aux **monuments historiques, est l'un des projets dits structurants de la région.** Il est considéré structurant, car il est :

- **Porteur d'un développement touristique et culturel, riche et fort qui devrait permettre à terme d'assurer un fonctionnement autonome de ce site, financièrement parlant,**

- **Créateur d'emplois**

Pour la réhabilitation : appel à de nombreux corps de métiers variés et spécialisés,

- **Pour le fonctionnement futur d'un domaine culturel entièrement restauré : équipes opérationnelles qui assureront la régie de ce domaine, et remplaceront à terme le bénévolat qu'il faut à nouveau plébisciter, mais maintenir dans l'intérêt des personnes qui désirent s'impliquer dans ce projet.**

Pour la commune, un vecteur de développement : tourisme, emplois locaux, voiries, embellissements de la commune, ...

La réhabilitation d'un site aussi dégradé est un challenge dont les difficultés de tout ordre sont actuellement permanentes et importantes. A terme, maintenir ce domaine restauré en parfait état de façon pérenne sera d'une difficulté tout aussi importante que la réhabilitation.

Ce rayonnement naissant, du fait de l'acquisition du Domaine par la commune, doit être porté par l'ensemble des acteurs impliqués dans la réhabilitation, et s'élargir au-delà de notre région !

Nous comptons sur votre contribution et participation pour nous aider à ce que ce rayonnement se développe **et s'amplifie de façon significative. Les conséquences sur la vie de notre village calme et tranquille ne pourront qu'en être positives.**

Si vous souhaitez contribuer ou participer à notre bulletin d'informations, **n'hésitez pas à nous contacter :** Commission Communication – Mairie de Bonrepos Riquet.

Le responsable de la Commission Communication

Yvon Martin

Bienvenue aux nouveaux habitants

Nous saluons l'arrivée à Bonrepos-Riquet de :

- Monsieur TEULE Eric et Madame MEYER Anne-Sophie et Léna - n°1 lotissement Roudiès
- Monsieur et Madame AMBILLE Stéphane et leurs enfants - n°6 lotissement Roudiès
- Monsieur et Madame BOURRET Marco et leurs enfants - lieu dit En Trotocco

Etat civil

Nous félicitons les parents et souhaitons la bienvenue à :

- Lucie ALRIC née le 24 septembre 2009
- Antoine GATTI-CALVET né le 15 août 2009
- Tao LE DUIGOU né le 15 juillet 2009

Venez retirer votre calendrier 2010...

La Commune offre à chacun des foyers riquetois
un calendrier 2010 au couleur de son Château.*

Ce calendrier est à retirer en Mairie.

** Dans la limite d'un exemplaire par foyer.*



Dissolution du syndicat du collège

Le Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège « Jean Gay » regroupe les communes de BONREPOS-RIQUET, GAURE, GRAGNAGUE, LAVALETTE, ST-MARCEL PAULEL, ST-PIERRE, VERFEIL.

Il a pour objet l'organisation et la gestion des accompagnements des enfants de moins de 6 ans dans les transports scolaires desservant les établissements scolaires implantés dans les communes qui adhèrent

au Syndicat. Cet accompagnement est obligatoire.

Après plus d'une année de concertation, il a été décidé de dissoudre ce syndicat Intercommunal de gestion du Collège « Jean Gay » au 31 décembre 2009.

La commune de Verfeil a donc proposé aux communes scolarisant

des enfants sur Verfeil une **convention qui l'engagera à prendre en charge l'accompagnement des bus scolaires** pour les enfants de moins de 6 ans pendant la durée du mandat municipal en place. En contre partie, elle demandera à chaque commune concernée une participation financière (coût du temps de travail des assistantes maternelles AT-SEM chargées **de l'accompagnement**).

La Commune reprend sa compétence voirie

Le SIVOM de Verfeil, chargé de l'entretien des voiries communales de ses adhérents, envisage sa dissolution. Cette décision résulte de l'élargissement progressif de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, détentrice de la même compétence.

Compte-tenu de la disparition annoncée du SIVOM, notre Commune, adhérente au Syndi-

cat, a décidé de reprendre dès à présent la gestion directe des travaux de voirie sur son domaine routier. Cette décision est transitoire et prendra fin **lorsque l'intégration de Bonrepos-Riquet dans la Communauté de Communes, demandée dès 2006, sera effective.**

La conséquence directe de ce retrait est la diminution de 5 points du taux de subventionnement. Elle est toutefois intégralement compensée par **l'économie réalisée sur la cotisation jusqu'alors versée au Syndicat.**

Sécurisation du carrefour d'en Ratier

L'aménagement d'un plateau central surélevé et précédé de terre-pleins en galets, est en cours d'achèvement au carrefour d'en Ratier. L'entreprise ECTP a été mandatée par la

Commune pour l'exécution de ces travaux dont le coût est évalué à 13 123 euros HT. Cette opération sera subventionnée dans le cadre des amendes de police à hauteur de 40%.

Débat public : Liaison Castres-Toulouse

Le projet d'achèvement de la mise à 2x2 voies de la liaison Castres-Toulouse par mise **en concession est aujourd'hui dans sa phase consultative.** En effet, depuis le 21 octobre **2009 et jusqu'au 28 janvier 2010, le débat public est engagé.** Vous pouvez librement

vous exprimer sur la question en assistant aux réunions publiques : le **8 décembre 2009 au gymnase de Bourg-Saint-Bernard à 20h ; le 16 décembre 2009 dans la salle des Fêtes de Soual à 21h ; le 12 jan-**

vier 2010 à la salle polyvalente du Faget à 20h ; le 19 janvier 2010 à la Halle Occitane de Lavaur à 20h, et enfin le 28 janvier 2010 à la salle omnisport de Verfeil à 20h.

ASSAINISSEMENT

1- Obligations du Propriétaire et de l'Usager

Mise en conformité de l'installation : Une installation d'assainissement doit être conforme à la réglementation existante lors de sa réalisation et ne créer aucune nuisance et/ou risque sanitaire. Dans le cas contraire, le propriétaire est tenu de mettre le dispositif d'assainissement en conformité.

Entretien des installations d'assainissement : L'utilisateur est tenu d'entretenir son dispositif d'assainissement de manière à assurer :

- 1- Le bon état des installations et des ouvrages, notamment des dispositifs de ventilation et du dispositif de dégraissage,
- 2- Le bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif d'épuration,
- 3- L'accumulation normale des boues et des flottants à l'intérieur de la fosse.

Les ouvrages et les regards doivent être accessibles pour assurer leur entretien et leur contrôle. Les installations et ouvrages doivent être vérifiés et nettoyés aussi souvent que nécessaire et au moins :

- Tous les quatre ans dans le cas d'une fosse toutes eaux ou d'une fosse sceptique,
- Tous les six mois dans le cas d'une installation d'épuration biologique à boues activées,
- Tous les ans dans le cas d'une installation d'épuration biologique à cultures fixées.

L'entrepreneur ou l'organisme qui réalise une vidange, est tenu de remettre à l'utilisateur un document comportant au moins les indications suivantes :

Son nom ou sa raison sociale, et son adresse,

- L'adresse de l'immeuble où est située l'installation dont la vidange a été réalisée,
- Le nom de l'occupant ou du propriétaire,
- La date de la vidange,
- Les caractéristiques, la nature et la quantité des matières éliminées,
- Le lieu où les matières de vidanges sont transposées en vue de leur élimination.
- L'utilisateur est tenu de montrer ce document à l'agent chargé du service lors du contrôle de bon fonctionnement.

Accès à l'installation : Conformément à l'article L1331-II du code de la santé publique, les agents du service public d'assainissement non collectif « SPANC » sont autorisés à pénétrer dans les propriétés privées pour assurer le contrôle des installations existantes.

L'utilisateur est prévenu par l'envoi d'un avis préalable d'intervention dans un délai raisonnable. L'utilisateur doit faciliter l'accès de ses installations aux agents du service. Dans le cas contraire, les agents doivent relever l'impossibilité d'effectuer leur contrôle, à charge pour le maire de la commune concernée d'agir au titre de ses pouvoirs généraux de police.

Répartition des obligations entre propriétaire et locataire : Le propriétaire a obligation de remettre à son locataire le règlement du service d'assainissement afin que celui-ci connaisse l'étendue de ses obligations et qu'il lui soit opposable.

Seules la construction, la modification et la mise en conformité des installations d'assainissement sont à la charge du propriétaire, le reste des obligations contenues dans le présent règlement étant dévolues à l'utilisateur.

Etendue de la responsabilité de l'utilisateur : L'utilisateur est responsable de tout dommage causé par négligence, maladresse, malveillance de sa part ou de celle d'un tiers. Notamment, il devra signaler au plus tôt toute anomalie de fonctionnement des installations d'assainissement non collectif au propriétaire.

Voies de recours des utilisateurs : En cas de litige avec le service public d'assainissement non collectif, l'utilisateur qui s'estime lésé peut saisir les tribunaux compétents.

ASSAINISSEMENT (suite)

Les montants et les modalités de paiement des redevances pour les différents contrôles sont définis et modifiés par délibération du conseil **Municipal**. **D'une manière générale, le décret n°2000-237** du 13 mars 2000, fixe les conditions dans lesquelles sont instituées, recouvrées et affectées les redevances dues par les usagers et propriétaires.

Assainissement communal collectif

La commune a mandaté Monsieur Dominique LARPIN, Architecte en Chef des Monuments Historiques, en charge de **la réhabilitation du domaine de Bonrepos Riquet, pour déterminer quel type d'assainissement pour les différents bâtiments : château, orangerie et communs, sera réalisé. Le déploiement d'un assainissement collectif dans notre commune** dépend aussi, en grande partie de la décision des organismes des Monuments Historiques.

Yvon Martin : Président de la commission PLU

SIGNALETIQUE COMMUNALE

Le déploiement de la signalétique communale présentée dans le **bulletin N°3, est différé à l'année 2010** pour les raisons suivantes :
 Budgétaires : une clarification des comptes du SIVOM de Verfeil, étant préalablement nécessaire

Fort de nos expériences relatives aux événements : « 400^{ème} anniversaire et journées du patrimoine », **la commune souhaite s'équiper d'une signalétique complémentaire** et appropriée à ce genre de manifestations : panneaux de stationnements interdits, sens directionnels, parkings, chaînettes rouges et blanches pour un meilleur balisage des zones à préserver de tous véhicules, sens interdits, sorties, miroir, etc. Il est donc nécessaire avant de finaliser

ce déploiement de réaliser cette étude et d'établir un **devis correspondant aux besoins, afin d'inclure dans le budget communal 2010** ces équipements.

Ces compléments indispensables, qui pourraient être fixes ou amovibles, **nous permettront d'assurer et nous en sommes convaincus, un niveau de sécurité de voirie externe au château plus optimum, lors de ces manifestations** où la circulation est exceptionnellement inhabituelle et importante, et combinée aux piétons.

Bien évidemment, cette signalétique pourra être utilisée par toutes autres associations reconnues en mairie, qui souhaiteraient organiser une manifestation.

Cette évaluation complémentaire est en cours. Nous vous tiendrons **informé de l'évolution de ce dossier**, qui pourrait éventuellement être concrétisé en deux phases :

Phase 1 : signalétique relative aux noms des routes et chemins,

Phase 2 : signalétique complémentaire relative à l'organisation des manifestations.

Par ailleurs, nous menons actuellement une réflexion sur une « numérotation » de chaque habitation de façon à satisfaire complètement aux noms des chemins, routes, un besoin de repérage **et d'identification d'un lieu, adapté à notre évolution moderne** permanente.



POS/PLU

Fin juin 2009, un appel d'offre « Marché Public d'Etudes et d'Assistance en vue de la Révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) et de l'Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) », a été lancé conformément à la loi, incluant :

Le règlement de la consultation pour la passation d'un marché public de prestations intellectuelles selon une procédure adaptée,

Le cahier des clauses particulières, dans lequel les principaux objectifs de la commune ont été décrits (se référer au bulletin communal N°3).

Une quinzaine de bureaux d'études s'est manifestée à l'ouverture de cet appel d'offre. Seulement cinq bureaux d'études ont répondu en final, avant la date limite de clôture de dépôt des réponses (plis), fixée au jeudi 1^{er} Octobre 2009.

Cabinet Interfaces + : Lavelanet, Ariège

Cadratures : Agen, Lot et Garonne

EURL CDC Architectes et Urbanistes : Cugnaux, Haute Garonne

SOGEXFO : Toulouse, Haute Garonne

Jean Gaichies Architecte Urbaniste : Verfeil, Haute Garonne

(A noter que le POS en vigueur avait été réalisé par Jean Gaichies)

L'ouverture des plis a été réalisée en séance du 20 Octobre 2009, en présence de l'Agence Technique Départementale (ATD) et des deux commissions communales : **Appel d'offre et PLU. Certains dossiers étant incomplets, des compléments d'informations ont été demandés auprès des bureaux d'études concernés. Ces compléments devraient être fournis au plus tard, pour le 06 Novembre 2009.**

L'ouverture des plis a été réalisée en séance du 20 Octobre 2009, en présence de l'ATD (Agence Technique Départementale) et des deux commissions communales : **Appel d'offre et PLU. Certains dossiers étant incomplets, des compléments d'informations ont été demandés auprès des bureaux d'études concernés. Ces compléments ont été fournis le 06 Novembre 2009.**

Les notes méthodologiques fournies par chaque bureau d'études sont en cours de lecture et d'analyse par les commissions ad hoc. Lors d'une réunion entre l'ATD et les deux commissions sus citées, tenue le 10 novembre 2009, quatre bureaux d'études ont été présélectionnés : Cabinet Interfaces +, Cadratures, SOGEXFO et Jean Gaichies. Lors de ces auditions, les candidats au marché public pourront apporter des précisions sur leurs approches **relatives à l'élaboration du PLU** : patrimoine, paysage, vie agricole, tourisme, vie sociale, logements, concertation, ... et répondre aux questions des commissions ad hoc et ATD.

A l'issue de ces auditions, les commissions ad hoc, avec l'aide de l'ATD retiendront un seul candidat, qui dès délibération et validation par le conseil municipal, engagera les démarches et travaux en vue de l'élaboration du PLU. Nous souhaitons que cette délibération soit réalisée pour mi-décembre 2009.

Une première réunion entre le bureau d'étude retenu et les acteurs aura lieu de façon à engager préalablement à tous travaux, une prise de contact pour un bon lancement de ce projet, clarifier les objectifs communaux, préparer un travail en concertation avec les habitants, voire un comité de pilotage élargi de façon à établir de façon plus précise les différentes réunions : thématiques notamment.

Yvon Martin

Président de la commission PLU

L'eau de la Montagne Noire : la qualité au Meilleur prix !

A partir du **mois d'avril 2010**, le SIEMN 81 lance en partenariat avec **l'Institution des Eaux de la Montagne Noire** une **campagne d'information et de valorisation de l'eau potable** pour inciter les usagers du service à boire l'eau du robinet.

L'eau potable est de qualité. Elle est le produit alimentaire le plus contrôlé par les autorités sanitaires. Elle est soumise à des contrôles stricts de la ressource jusqu'à votre robinet. Des analyses sur la qualité de l'eau produite et distribuée ont lieu régulièrement par le laboratoire d'autocontrôle de l'Institution et par les services sanitaires afin de vérifier sa conformité avec les normes en vigueur. Le bilan de la DDASS révèle ainsi une eau de bonne qualité répondant à l'ensemble des paramètres physico-chimiques et bactériologiques réglementaires. Par ailleurs, l'IEMN bénéficie de la certification qualité ISO 9001 pour la production et l'adduction d'eau potable.

L'eau potable a un coût modéré : économique, elle est 100 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille.

La gestion publique de l'eau permet ainsi de contrôler le prix et de maîtriser son processus de production.

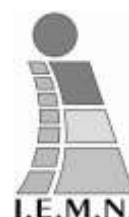
Deux autres raisons de boire l'eau de votre robinet !

- une eau respectueuse de l'environnement : boire l'eau du robinet permet d'éviter les déchets. Sans emballage, sans plastique et livrée à domicile, elle préserve l'environnement. En ce sens, l'eau du robinet est écologique.

- une eau disponible : l'eau du robinet est livrée à domicile et disponible 24 h / 24 et 7 / 7 jours grâce à un personnel compétent. La continuité du service public est notre priorité.

De bonne qualité, à tarif modéré, livrée directement **chez vous et écologique...faites confiance à votre eau du robinet !**

Communiqué de presse du



Délégués titulaires au SIEMN de notre Commune :
Thérèse CRACCO, André ALTINIER

L'OPERATION 200 000 PIXELS®

Le mécénat culturel a portée de pixels



RENDEZ-VOUS sur www.200000pixels.com



Un anniversaire des plus réussis

Le Château de Bonrepos était en fête les 13 et 14 juin derniers pour célébrer

le 400e anniversaire de la naissance de Pierre-Paul Riquet.

Ce fut une grande réussite. Un public très nombreux, près de 3000 visiteurs, est venu à la découverte du Château.

Les nombreuses animations proposées furent l'occasion

pour petits et grands d'apprécier le site sous ses plus beaux aspects.

Il y eut des moments forts : le grand concert baroque et le défilé costumé furent des instants de grandes émotions, où subitement le Château retrouva de façon éphémère son lustre passé.

Ce succès fut l'aboutisse-

ment d'un long travail qui mobilisa une centaine de **bénévoles dont l'investissement fut déterminant.**

La Fondation du Crédit Agricole de Toulouse contribua aussi au projet en lui consentant un important soutien financier.

Merci à tous !

Philippe SEILLES

Président de la Commission Château



Des Journées du Patrimoine arrosées



En dépit d'un temps chaotique qui aurait pu présager **d'une faible fréquentation du site**, les Journées Européen-

nes du Patrimoine 2009 (19 et **20 septembre**) ont **confirmé l'attractivité culturelle et touristique** du Château de Bonrepos-Riquet.

Environ 1 300 personnes visitèrent le site à cette occasion.

Une fois encore, la Municipalité put compter sur une forte

mobilisation pour l'organisation de la manifestation **et l'accueil du public.**

Du côté des animations, on put notamment (re) découvrir les intérieurs du Château, ouverts exceptionnellement pour ces deux journées, et admirer une belle exposition de voitures anciennes.

Un projet en cours de maturation

Parallèlement aux actions conservatoires et culturelles, une profonde réflexion est en cours pour élaborer le projet de valorisation culturelle et touristique du Château.

Plusieurs études sont ac-

tuellement engagées :

- une étude de faisabilité économique et touristique pilotée par le Conseil Général de la Haute-Garonne
- une étude architecturale réalisée par Monsieur LARPIN, Architecte en Chef des Monu-

ments Historiques

- une étude historique et scientifique coordonnée par la Municipalité et où interviennent les services culturels du Conseil Régional de Midi-Pyrénées.

Premiers coups de truelles au Château

Dans notre précédente édition, nous annonçons le lancement des premiers travaux de restauration du château, chantier financé par le Crédit Agricole, la Fondation du Patrimoine et l'Etat.

Cette phase s'est clôturée le mois dernier, et on peut aujourd'hui apercevoir les opérations réalisées sur le bâti.

Cette tranche s'est portée sur le ponceau occidental du château avec

la construction d'un tablier provisoire. Une découverte fortuite des plus intéressantes a été faite : il a été mis au **jour d'importants corbeaux de pierre** destinés, au temps de Riquet, à soutenir et articuler le pont levé qui permettait à l'époque le franchissement des fossés.

Une seconde tranche devrait être engagée l'année prochaine pour achever la restauration du pont. Elle comprendra la reconstruction de l'arc de briques, l'aménagement d'un nouveau

tablier et la réhabilitation des gardes corps. Les transformations les plus spectaculaires sont celles visibles sur la tour sud-ouest dont la pyramide de briques a été reprise et renduite. La couleur retenue reprend la tonalité jaune des badigeons anciens encore conservés. Une nouvelle boule faitière a été également posée à son sommet.

2010 verra le lancement d'un important chantier visant l'Orangerie et sa toiture.

Le chantier en image



Pixels à vendre !

L'Opération 200000pixels, lancée officiellement en juin dernier commence à porter ses premiers fruits mais pas aussi rapidement que nous le souhaitions.

Plus de 30 000 euros ont été déjà collectés. Nous avons parmi les donateurs une personne aux Etats-Unis, deux en Angleterre et une en Suisse.

Preuve qu'il nous ai possible d'intéresser des personnes hors de notre pays.

Petit rappel : Ces dons sont employés exclusivement pour la restauration du Château.

Nous vous invitons à nous soutenir et à faire connaître autour de vous cette action.

La commune n'a pas la possibilité d'investir en publicité pour la promotion des pixels et nous comptons sur vous pour relayer cette idée à toutes vos connaissances. Geoffroy BES tiens à votre disposition tous les documents

dont vous pourriez avoir besoin. **N'hésitez pas à venir le voir et le solliciter.**

Chaque pixel acheté ouvre droit à **une réduction d'impôts de 66%** de son montant. Vous avez jusqu'au **31 Décembre pour défiscaliser sur l'année 2009.**

Nous comptons sur votre aide.
www.200000pixels.com

Rappel: le parc du Château est interdit au public sans autorisation préalable de la Mairie
Merci de respecter cette consigne de sécurité.

Le groupement paroissial

Ouverture de l'Eglise

L'ouverture de l'église pour les festivités du 400^{ème} anniversaire de Pierre-Paul Riquet en juin et pour les journées du Patrimoine en septembre a permis à plus de 560 personnes d'en faire la visite.

Fête de l'Assomption

Cette année c'est sous un soleil éclatant qu'environ 200 personnes ont participé à la procession du 15 août, présidée par le père Vincent GINESTET. Le parcours dans le château, légèrement modifié, a permis de découvrir une autre partie du parc.

Au cours de la messe a eu lieu la traditionnelle bénédiction solennelle des enfants et des familles sous la protection de Notre Dame des Enfants. La matinée s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié.

Maison du Doyenné

Les travaux de rénovation autorisant l'accueil du public ont été terminés en août et depuis début septembre le presbytère de Montastruc a rouvert ses portes.

Changement de prêtres

L'abbé CONNOLLY et l'abbé Vincent GINESTET sont partis. L'abbé Crispin BAKADISULA et l'abbé Daniel FERRARI sont arrivés.

L'abbé Crispin Bakadisula

est congolais. Il a été ordonné prêtre en 1985. En 1997 il a obtenu une licence canonique en théologie morale à Rome et depuis mai 2009 il est docteur en théologie après avoir soutenu une thèse sur la mission tempo-

relle du laïc dans l'enseignement

social de l'épiscopat. Le 1^{er} septembre il a été nommé administrateur du doyenné de Montastruc-Verfeil-Bessières. Il réside à Montastruc.

L'abbé Daniel Ferrari est argentin.

Il a été ordonné prêtre en 1991. Il est docteur en droit canonique près l'Université pontificale à Rome. De 2005 à 2008, il a été Conseiller Ecclésiastique de l'Ambassade d'Argentine près le Vatican. Il est en France depuis 2009. Il réside à Verfeil.

Nous vous rappelons que vous trouvez sur les 2 panneaux installés sous le porche de l'église les horaires des messes, les coordonnées de nos 2 prêtres et les principales informations relatives à la vie du Doyenné.



Le Foyer Rural

Le Foyer Rural de Bonrepos Riquet a repris ses activités et nous vous sommes déjà retrouvés **dès le 15 Novembre autour d'un sympathique apéritif, lors de l'édition 2009 de « Tous sur la photo »**

Cette manifestation a marqué le coup d'envoi des activités 2009 / 2010 dont voici le détail du programme :

- Samedi 5 Décembre : Téléthon et retrait de vos calendriers
- Vendredi 18 Décembre à 21 heures : assemblée générale
- Samedi 6 Février « Je cuisine avec un chef » : cours de cuisine animé par un cuisinier
- Samedi 27 Mars : Concours de belote
- Samedi 24 avril : Chasse au trésor pour les enfants du village
- Dimanche 13 Juin : Vide grenier
- Samedi 19 Juin : Repas des voisins

Nous souhaitons que ce programme vous plaise et sache nous rassembler. Bien sûr, nous reviendrons vers vous pour vous donner le détail de ces manifestations où nous vous espérons très nombreux.

A très bientôt

L'équipe du Foyer Rural

Le Comité des Fêtes

2009 était une année particulière pour notre village : le quadri centenaire de la naissance de Pierre Paul Riquet qui a eu lieu les 13 et 14 juin mit le village en **effervescence. Le comité des fêtes s'est mobilisé** comme tout un chacun pour faire de cette manifestation une réussite. Notamment en aidant à la préparation et au montage des festivités, en tenant la buvette et préparant des repas pour désaltérer et nourrir les visiteurs. Le président du comité, monsieur Jean-Marie Mouton, a même été recruté pour ses **talents d'orateur afin d'animer et d'informer** les visiteurs des activités et stands proposés tout au long du week-end.

Cette année avait également une signification toute particulière pour le comité des fêtes qui célébrait les trente ans de sa création. Et, pour un anniversaire **aussi important, tout fut mis en œuvre** pour offrir aux villageois et visiteurs, lors de la fête annuelle les 8, 9 et 10 juillet, des **festivités à hauteur de l'évènement.**

Le feu d'artifice du vendredi soir démarra les réjouissances. Pour cette occasion exceptionnelle, il fut tiré devant la façade du château de Bonrepos-Riquet faisant ressortir la beauté du site. Ce fut une explosion de couleurs qui, portée par une musique magnifique, ravit petits et grands.

Le repas gastronomique et l'orchestre de samedi attirèrent comme d'habitude un public nombreux, se **réjouissant à l'avance à l'idée de se régaler de saucisse et d'aligot avant d'aller danser sur la musique de Sentimental Trompette** et de ses musiciens, exceptionnels comme à leur habitude. Les amateurs de pétanque ont profité du temps magnifique de ce week-end pour disputer comme il se doit des parties acharnées et venir se rafraîchir à la buvette où ils furent **accueillis avec le sourire. L'apéritif du dimanche midi** réalisé par les dames du comité fut très apprécié par tous notamment la viande à la plancha et le punch.

Le week-end se déroula dans une ambiance festive et conviviale et tout le monde prit grand plaisir à danser, **profiter et s'amuser au son des rires** et de la musique.

D'autres manifestations sont prévues sur l'agenda du comité pour l'année à venir. Ainsi en mars se tiendra le loto qui proposera comme tous les ans de superbes lots et se fera dans la **bonne humeur et dans l'esprit du jeu.**

L'équipe du Comité des fêtes



Coopération sans Frontières

Coopération Sans Frontières est une association « loi 1901 », qui fonde son action sur le concept d'un Développement Dialogué et Durable pour le partage de savoir-faire et d'innovations socio écologiques.

Notre chargée de Recherche Rosi JACQUES en déplacement au Brésil pour un été de travail a pu satisfaire aux objectifs fixés :

- sur le site du congrès de « VIVA A MATA », du 18 au 23 mai à São Paulo; une semaine réunissant ONG, Institutions Parlementaires et Environnementales, durant laquelle le public sensibilisé au Développement Durable peut assister et participer à **de multiples manifestations : conférences, projections, expositions, spectacles, ateliers divers pour petits et grands...**
- **auprès de la population de Pinheirinho, à São Paulo, avec le soutien de l'Université de Lavras, pour une redynamisation des actions engagées.**

Ses actions fructueuses l'ont contrainte, pour son plus grand plaisir, à prolonger son séjour. Nous devons donc attendre **2010 pour un rapport de vive voix...**

Nos actions en France sont concentrées sur un nouveau projet d'Insertion des Malades Mentaux : établissant un parallèle entre le Brésil et la France, nous sommes amenés à une étude de cas, dans le but de dégager une méthodologie d'insertion particulièrement adaptée à la France.

CSF met ainsi en application son concept de Développement Dialogué pour l'épanouissement de tous les individus, dans le respect de leur contexte socio économique, culturel et environnemental.

Vice présidente Claude CASTEX
cooperationsansfrontieres@gmail.fr

Les Amis de Riquet


Le de plus de 40 membres actifs, l'association « les Amis de Riquet » assure le suivi des actions qu'elle a organisé pour les festivités marquant le 400^e anniversaire de la naissance de Pierre Paul Riquet.

C'est ainsi que :

- Les œuvres du concours de dessins et peinture ont été exposées au magasin Cultura de Balma. En complément, conférence sur Riquet, présentation de sa généalogie et de la collection de timbres, démonstrations du site internet et de l'opération 200 000 pixels. Il est incontestable que ces actions ont contribué à drainer des visiteurs vers Bonrepos. Nous avons l'intention de poursuivre ces actions à l'occasion de manifestations futures
- Tous les cavaliers des spectacles équestres ont été enchantés et par l'accueil et par l'environnement du château qui se prête admirablement à de telles manifestations : le président du Comité Départemental du Tourisme Equestre nous a demandé de prévoir l'organisation d'un rallye autour de Bonrepos sur 2 jours, rassemblant plusieurs dizaines de cavaliers. Nous le programmons à la mi juin 2010.
- Enfin, nous pensons toujours à pérenniser une Journée des Plantes qui se tiendrait à l'automne.

L'association a évidemment apporté sa contribution aux journées du patrimoine en fournissant des guides pour les visites, en tenant un stand : généalogie de Riquet, Cuvée du Quadri centenaire.

En plus des taches traditionnelles de notre association, les projets ne manquent pas et vous serez les bienvenus dans notre équipe

 <p>Foire Aux Vins De Riquet</p>	<p><i>Pour les fêtes de fin d'année Pour les faire vieillir ou les collectionner A des prix d'Amisde Riquet profitez de la Cuvée du Quadri centenaire</i></p> <p>Le Rouge & le Noir (VDP du Comté Tolo- san) A boire dans l'année Domaine Cros (AOC Minervois) Garde de 3 à 5 ans. Domaine de la Mirande (AOC Picpoul de Pinet) A boire dès cette année ou dans les 3 ans</p>								
<p align="center">Coupon commande : détacher et retourner à la mairie de Bonrepos Riquet avec votre chèque libellé à l'ordre de : Les Amis de Riquet</p> <p>Nom..... Adresse.....</p> <table border="0"> <tr> <td>Fronton <i>Le Rouge & le Noir</i> Superbe sur une cuisine méditerranéenne</td> <td>Nb de bouteilles..... x 4 € =</td> </tr> <tr> <td>Minervois <i>Domaine Cros</i> Magnifique sur un magret de canard grillé</td> <td>Nb de bouteilles..... x 6 € =</td> </tr> <tr> <td>Picpoul de Pinet <i>La Mirande</i> Avec des huîtres de Bouzigues ou poissons</td> <td>Nb de bouteilles..... x 5 € =</td> </tr> <tr> <td>Pack des 3 Vins</td> <td>Nb de packs x 15 € =</td> </tr> </table> <p>Signature TOTAL=.....€</p>		Fronton <i>Le Rouge & le Noir</i> Superbe sur une cuisine méditerranéenne	Nb de bouteilles..... x 4 € =	Minervois <i>Domaine Cros</i> Magnifique sur un magret de canard grillé	Nb de bouteilles..... x 6 € =	Picpoul de Pinet <i>La Mirande</i> Avec des huîtres de Bouzigues ou poissons	Nb de bouteilles..... x 5 € =	Pack des 3 Vins	Nb de packs x 15 € =
Fronton <i>Le Rouge & le Noir</i> Superbe sur une cuisine méditerranéenne	Nb de bouteilles..... x 4 € =								
Minervois <i>Domaine Cros</i> Magnifique sur un magret de canard grillé	Nb de bouteilles..... x 6 € =								
Picpoul de Pinet <i>La Mirande</i> Avec des huîtres de Bouzigues ou poissons	Nb de bouteilles..... x 5 € =								
Pack des 3 Vins	Nb de packs x 15 € =								

Infos Mairie

Coordonnées secrétariat de Mairie :
05 61 35 68 90
mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr
www.bonrepos-riquet.fr
Ouverture au public :
Le mardi et le jeudi : 13h30-17h
Le samedi : 9h-12h

Appels d'urgence :

Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
SAMU : 112

Location de la salle des fêtes,
mode d'emploi :

Description : Salle de 140 m²,
mobilier (chaises et tables),
cuisine équipée, sanitaires

Nouvelles Tarifications :
**(Pour toutes réservations à compter
du 1^{er} janvier 2010)**

Du 1^{er} avril au 31 octobre : 170
euros (tarif extérieur), 60 euros
**(tarif réservé aux résidents de la
Commune)**

Du 1^{er} novembre au 31 mars : 190
euros (tarif extérieur), 76 euros
**(tarif réservé aux résidents de la
Commune)**
Montant de la caution : 229 eu-
ros

Assurance à contracter pour la
durée de la location :
responsabilité civile générale et ris-
ques de dommages matériels
**(attestation à remettre lors de
la remise des clés)**

Ordures ménagères & déchèteries

Ramassage des cais-
settes : passage durant
la nuit du dimanche à
lundi

Déchèterie de Verfeil :
ZA Route de Puylaurens
Tél : 05.34.27.53.97

Horaires :
Lundi et jeudi : fermé
Mardi - mercredi - vendredi et samedi :
9h-12h /14h-18h
Dimanche : 9h-16h30

Déchèterie de Garidech :
RN 88 - La Garrigue
Tél : 05.34.26.91.37

Horaires :
Mardi - jeudi et jours fériés : fermé
Lundi - mercredi - vendredi - samedi :
9h-12h/14h-18h

Nos artisans & sociétés

Assistantes maternelles
Mme I. AMEN
Tél : 05 61 35 66 54

Mme M. CASTILLEJO
Tel : 06 63 99 03 06

Assurances
J. RODRIGUEZ

Commerce de détail
M. DUHAUTOIS

Communication
A. PONS
Tél : 05 61 09 25 42

Electriciens
Ph. AZAM
Tél : 05 61 09 71 19

DJEB ELEC
Tél : 05 63 41 99 47

Plombiers-chauffagistes
Ph. AZAM
Tél : 05 61 09 71 19

R. SPADA
Tél : 05 61 35 60 32

Zingueur
R. SPADA
Tél : 05 61 35 60 32

Sté Elecdel
Electricité, alarme, automa-
tisme de portail
Tél : 05 61 84 24 70

Sté Elexis
Informatique industrielle et
composants électroniques
pour l'aéronautique
Tél : 05 62 79 65 61

Sté France Carillons
Automatisme de carillons
et cloches
Tél : 05 61 35 62 27

Patrick Taxi
Tél : 06 73 53 05 05

Artisans et sociétés payants
leur taxe professionnelle à
Bonrepos-Riquet

Publication :
Commune de Bonrepos-Riquet
En Mairie
Place Pierre-Paul-Riquet
31590 BONREPOS-RIQUET
Tél : 05 61 35 68 90
www.bonrepos-riquet.fr
mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr

Directeur de Publication :
Jean-Paul MARONESE
Comité de rédaction :
Alexandrine LE DUIGOU, Yvon MARTIN, Philippe SEILLES
Charte graphique :
Mélissa SAINT-CLAIR-BRAUDE, Geoffroy BES
Photos :
André ALTINIER, Geoffroy BES

